



Chers collègues, chers clients,

Comme vous l'avez sans doute appris, le Conseil fédéral a décidé de simplifier les règles de protection de la population liées au coronavirus. **Le plan de protection destiné à la restauration vous sera transmis dans les plus brefs délais par GastroSuisse.**

Les principales mesures sont les suivantes :

A partir du 22 juin 2020:

- Les clients des restaurants pourront à nouveau rester debout.
- Le couvre-feu imposé aux établissements de restauration, aux discothèques et aux boîtes de nuit sera levé.
- La distance de sécurité sera réduite de 2 mètres à 1,50 mètre.
- Les manifestations et les rassemblements jusqu'à 1'000 personnes seront à nouveau autorisés. L'organisateur de la manifestation doit être en mesure de limiter le nombre de personnes à contacter, en cas de traçage des contacts, à 300 personnes au maximum. Cela peut se faire en séparant les secteurs et les flux de personnes ainsi que par le biais des réservations de places assises. Les manifestations qui ne permettent pas de limiter le nombre de personnes de contact à 300 au maximum restent interdites. Les cantons auront toutefois la compétence d'abaisser ce plafond de 1'000 personnes.

A partir du 1^{er} septembre 2020 :

- Les grandes manifestations de plus de 1'000 personnes seront à nouveau autorisées.

Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans le [communiqué de GastroSuisse](#) ainsi que [l'affiche explicative](#). Ledit communiqué vous fournit également de précieuses données concernant les assurances pandémie et l'imbroglia auquel elles ont parfois donné lieu. **Vous constaterez que les efforts de GastroSuisse n'ont pas été vains.** Enfin, vous y récolterez quelques éléments intéressants concernant le *modus operandi* de la TVA et du service de take-away.

Le [communiqué de presse de la Confédération](#) ainsi qu'une [FAQ](#) vous apportent également de nombreuses informations.

Nous saisissons l'occasion pour vous remercier vivement de votre active participation au dernier sondage que nous avons organisé. Avec **65,3% de retours**, nous pouvons compléter notre base de données et poursuivre ainsi notre travail de lobbying en vue de mesures d'accompagnement. Ces dernières sont en effet indispensables car nous sommes bien conscients des difficultés économiques que rencontrent toujours la plupart des établissements de restauration. Nous espérons également que le retour vers la normalité qui se concrétisera encore un peu plus à partir du 1^{er} septembre avec l'autorisation dont feront l'objet les manifestations de plus de 1'000 personnes mettront un peu de baume sur nos plaies.

En tout état de cause, nous continuons à suivre attentivement la situation et nous efforçons de lutter sur le front politique afin qu'un soutien digne de ce nom vous soit accordé.

Dans l'attente de nouvelles informations, nous vous prions d'agréer, chers collègues, chers clients, nos très cordiales salutations.



Muriel Hauser Chantal Bochud
Présidente Directrice